

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE
(UEMOA)**

AVIS DE RECRUTEMENT

N° 001/2026/DSAF/DRH

La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ayant son siège à Ouagadougou, Burkina Faso, procédera au recrutement d'un Économiste spécialiste en communications électroniques pour les services de la Commission de l'UEMOA.

I. CONDITIONS GENERALES DU RECRUTEMENT

1. Dossier de candidature

Chaque dossier de candidature doit comporter :

- une demande signée du candidat indiquant clairement l'emploi pour lequel il postule ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae auquel sont annexées les attestations des expériences acquises (certificats de travail, attestations) ;
- une copie certifiée conforme du ou des diplômes.

2. Nationalité

Les candidats doivent être ressortissants de l'un des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

3. Dépôt et date de clôture des candidatures

Le dossier de candidature, qui doit être déposé sous pli fermé, portera :

a) au recto, la référence de l'emploi ;

b) au verso, les nom et prénoms du candidat.

et doit être déposé à la Commission de l'UEMOA ou adressé, **par voie postale**, à :

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA
COMMISSION DE L'UEMOA
380, Avenue du Professeur Joseph KI-
ZERBO
01 B.P. 543
OUAGADOUGOU 01
Burkina Faso**

**Préciser dans l'objet la référence du poste.
Par exemple :**

« N° ECS/01-2026/DEMEN/DEN/PRTD ».

Toutes les candidatures reçues après la date limite ou envoyées à toute autre adresse ou sans la référence du poste vacant, seront rejetées.

Date limite de dépôt des candidatures :

12 mai 2026

II. PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Le recrutement se déroulera en deux (02) étapes :

- une phase de présélection sur dossier ;
- une phase de sélection en deux étapes :
 - un test écrit, et ;
 - un entretien oral.

La sélection sera faite parmi les candidats présélectionnés.

Avant tout engagement, le candidat retenu devra fournir :

- un extrait d'acte de naissance ou tout document en tenant lieu ;
- un certificat de nationalité (original ou copie légalisée) ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;

- un certificat médical d'aptitude délivré par un médecin agréé.

a) **Les candidats ayant adressé un dossier de candidature à la Commission de l'UEMOA avant la publication du présent avis sont invités à soumettre un nouveau dossier satisfaisant aux conditions ci-dessus.**

Aucun dossier ne sera retourné.

b) Seuls les candidats retenus à la phase de présélection seront saisis de la suite réservée à leur demande.

Cet avis de recrutement est disponible sur le site internet de la Commission de l'UEMOA : www.uemoa.int.

Emploi :

« N° ECS/01-2026/DEMEN/DEN/PRTD ».

Économiste spécialiste en communications électroniques.

I. CARACTERISTIQUES DU POSTE

1. Mission du poste

Analyser les marchés des communications électroniques, évaluer la puissance de marché des opérateurs et produire les études, modélisations et analyses économiques nécessaires à l'élaboration et au suivi du cadre réglementaire régional. II/Elle contribue à la surveillance du marché régional, à l'harmonisation des politiques tarifaires et à la promotion d'une concurrence équitable dans le secteur des communications électroniques de l'espace UEMOA.

2. Attributions principales

Les attributions du titulaire du poste s'articulent autour de quatre (04) axes principaux :

A. Régulation économique des marchés des communications électroniques

- Mettre en place des outils de collecte de données et de surveillance du secteur des

Communications électroniques au niveau régional et dans les États membres ;

- Conduire la surveillance du secteur des communications électroniques au niveau régional et dans les États membres ;
- Évaluer la puissance de marché des opérateurs de communications électroniques et analyser leurs pratiques tarifaires, en identifiant les éventuels abus de position dominante ;
- Analyser les modèles de revenus basés sur les données et leur impact sur la souveraineté économique de l'Union ;
- Contribuer à l'harmonisation des tarifs de roaming et de transit Internet entre les États membres ;
- Conseiller la hiérarchie sur les mécanismes d'incitation fiscale pour le secteur technologique.

B. Études, veille et prospective

- Réaliser des études économiques et analyses de marché sur le secteur des communications électroniques dans l'espace UEMOA ;
- Contribuer à la mise en place de l'Observatoire régional du numérique au sein de l'Union.

C. Élaboration de textes communautaires et contributions programmatiques

- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes et projets communautaires pour le développement du marché régional de l'économie numérique, en particulier dans le cadre du Programme Régional de Transformation Digitale (PRTD) 2026-2030 ;
- Contribuer à la rédaction d'avant-projets de textes communautaires relatifs à la régulation des communications électroniques et au droit communautaire de la concurrence dans le domaine du numérique ;
- Préparer des notes d'analyse, de synthèse, des rapports et des documents

de politique pour les instances décisionnelles de l'Union.

D. Coordination institutionnelle et partenariats

- Promouvoir et entretenir des partenariats techniques avec les institutions ainsi que les organismes régionaux et internationaux œuvrant dans le secteur du numérique : Union Internationale des Télécommunications (UIT), Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Union Africaine des Télécommunications (UAT), Global System for Mobile Communications Association (GSMA), Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement (BAD), etc. ;
- Interagir avec les régulateurs nationaux, les ministères en charge du numérique et les opérateurs privés des États membres dans le cadre des activités de la Direction;
- Contribuer à l'organisation et à l'animation des cadres de concertation des acteurs majeurs du secteur.

II. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

1. Formation :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 minimum (Master, DESS, DEA ou diplôme d'ingénieur reconnu équivalent) dans l'une des disciplines suivantes : économie, économie du numérique, économie industrielle, économétrie, gestion ou finances publiques ;
- Une spécialisation complémentaire ou formation certifiante en régulation du numérique, en économie des télécommunications ou en droit de la concurrence constitue un atout.

2. Expériences professionnelles

- Justifier d'au moins dix (10) années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'analyse économique ou de la régulation, dont au moins cinq (05) années dans une structure opérant dans le secteur des communications

électroniques, parmi les types suivants : Autorité nationale de régulation des télécommunications / communications électroniques, opérateur de télécommunications, fournisseur d'accès Internet, ou grande entreprise de services numériques ;

- Une expérience dans une organisation régionale ou internationale intervenant dans le secteur du numérique ou de la régulation économique serait un atout.

3. Compétences techniques

- Maîtrise de l'analyse de la concurrence et de l'évaluation de la puissance de marché dans le secteur des communications électroniques ;
- Maîtrise des outils de modélisation statistique et économétrique pour l'analyse de données massives (Excel avancé, Stata, R, Python ou équivalent) ;
- Connaissance approfondie des modèles de tarification des services de communications électroniques ;
- Compréhension des spécificités du marché numérique régional et du droit communautaire de la concurrence ;
- Bonne connaissance des évolutions technologiques (5G, IoT, Cloud, IA) et de leur impact sur la régulation du numérique;
- Aptitude avérée à la rédaction de documents institutionnels de haut niveau : notes d'analyse, rapports, avant-projets de textes communautaires.

4. Savoir-être

- Sens aigu de la diplomatie institutionnelle et capacité à interagir avec des interlocuteurs de haut niveau (ministres, directeurs généraux, régulateurs, dirigeants d'opérateurs) ;
- Capacité de négociation et aptitude à construire des consensus dans un environnement multiculturel et multi-acteurs ;

- Forte capacité d'analyse et de synthèse, rigueur intellectuelle et esprit critique ;
- Sens de l'initiative et orientation vers les résultats, avec aptitude à travailler sous pression et à respecter des délais serrés ;
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire et en environnement international ;
- Discrétion professionnelle et respect de la confidentialité des informations.

5. Compétences linguistiques

- Maîtrise parfaite du français, à l'écrit comme à l'oral, avec une capacité avérée de rédaction institutionnelle ;
- Une bonne connaissance de l'anglais technique, à l'écrit et à l'oral, permettant de participer à des réunions et de consulter la documentation internationale serait un atout ;
- La connaissance du portugais constitue un atout.

III. AGE LIMITE

L'Économiste spécialiste en communications électroniques devra être âgé au plus de 48 ans au 31 décembre 2026.

IV. CLASSIFICATION PROFESSIONNELLE

L'Économiste spécialiste en communications électroniques est classé au grade P de la grille des salaires du personnel de l'UEMOA.

V. DUREE DU CONTRAT

L'engagement de l'Économiste spécialiste en communications électroniques est à durée indéterminée à l'issue d'une période probatoire de douze (12) mois.

Ouagadougou, le 23 avril 2026

Commissaire chargé du Département des Services Administratifs et Financiers

Lassine BOUARÉ

